



# ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

*À compter du 6 Novembre 2017*

## Nouveaux horaires - Nouveaux tarifs - Nouvelle organisation

### 1 ~ L'accueil périscolaire, comprend :

- Garderie matin et soir
- Aides aux devoirs du CE1 au CM2
- Cantine
- *Les TAP sont supprimés*

### 2 ~ HORAIRES et TARIFS :

- ↳ Garderie matin de 7h15 à 8h20 : > 2.00€
- ↳ Garderie soir 1 de 16h00 à 17h15 : > 2.00€
- ↳ Garderie soir 2 de 17h15 à 18h30 : > 2.00€
- ↳ Garderie soir de 16h00 à 18h30 : > 4.00€
- ↳ FORFAIT matin et soir : > 5.00€
- ↳ Aides aux devoirs de 17h00 à 18h00 : > 2.50€

RÉSERVATIONS  
OBLIGATOIRES

#### ↳ Cantine

- 1<sup>er</sup> enfant d'une même famille > 3.47€
- 2<sup>ème</sup> enfant d'une même famille > 2.96€
- 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille > 2.59€
- Repas occasionnel > 4.08€

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

*Voir règlement joint*

(Pour les personnes travaillant en  
horaires décalés, la réservation se fera  
au fur et à mesure)

### 3 ~ ORGANISATION :

#### ↳ GARDERIE

##### **Horaires :**

De 7h15 à 8h20 et de 16h00 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

##### **Le lieu:**

Préfabriqué derrière l'école primaire

##### **L'encadrement:**

Les enfants sont pris en charge par nos agents communaux. Carole PICARD (responsable)

#### ↳ AIDE AUX DEVOIRS (pour les enfants de CE1 au CM2)

##### **Horaires :**

De 16h00 à 17h15 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

##### **Le lieu:**

Classes primaires

##### **L'encadrement:**

Les enfants sont pris en charge par nos agents communaux. Guilène MONTENON (responsable)

#### ↳ CANTINE

##### **Horaires maternelles:**

Repas de 12h00 à 12h45 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

(de 12h00 à 12h30: récréation)

##### **Horaires primaires :**

Repas de 12h30 à 13h20 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

(de 12h45 à 13h20 activités) (de 12h00 à 12h30: récréation)

##### **Le lieu:**

Salle polyvalente

##### **L'encadrement:**

Les enfants sont pris en charge par nos agents communaux.